

Agglopolys

Communauté d'Agglomération de Blois

BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS

fiche d'inscription

M. Mme Nom _____
Prénom _____

Nom et prénom du responsable légal pour les mineurs : _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

@ _____

Téléphone | | | | |

Date de naissance | | | | |

Catégorie professionnelle : (à cocher)

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> agriculteurs | <input type="checkbox"/> employés | <input type="checkbox"/> ouvriers |
| <input type="checkbox"/> artisans, commerçants et chefs d'entreprise | <input type="checkbox"/> enfants | <input type="checkbox"/> professions intermédiaires |
| <input type="checkbox"/> autres personnes sans activité professionnelle | <input type="checkbox"/> étudiants | <input type="checkbox"/> retraités |
| <input type="checkbox"/> cadres et professions intellectuelles supérieures | <input type="checkbox"/> lycéens, apprentis | |

Date d'inscription | | | | |

Agglopolys Hors Agglopolys Tarif réduit

Abonnement spécifique : WEB JASP AME CE

Réservé à l'administration

Code Abonnement _____ Montant _____ €

N'oubliez pas de lire le règlement et de signer votre fiche d'inscription au dos de cette fiche →

S'abonner à la newsletter

Souhaitez-vous recevoir des informations sur les rendez-vous et rencontres proposés par les bibliothèques d'Agglopolys ?

Oui Non

Pour recevoir les informations par courriel, merci de nous communiquer une adresse électronique :

_____ @ _____

À quelle newsletter souhaitez-vous être abonné(e) ?

Littérature Patrimoine Musique Cinéma Vie pratique
 Jeunesse Questions d'actualité Nouvelles technologies Autres

Souhaitez-vous être informé(e) des manifestations organisées par

Le conservatoire à rayonnement départemental (de musique et de théâtre C.R.D) et le réseau Cadences qui regroupent les écoles de musique Associatives du territoire d'Agglopolys
 L'école d'art
 Les services culturels de la ville de Blois

Extrait du règlement intérieur des bibliothèques d'Agglopolys

L'emprunt est soumis à une inscription établie à la vue d'un justificatif de domicile, une pièce d'identité et permet la délivrance d'une carte d'abonné. **La carte d'abonné** doit être présentée pour tout emprunt ou sur demande. **En cas de perte ou de vol de la carte**, l'abonné doit prévenir immédiatement pour faire opposition. Le remplacement de la carte d'abonné est facturé selon le tarif voté chaque année en conseil communautaire.

Pénalité de retard : elles sont appliquées lorsque la durée de prêt accordée est dépassée.

Remplacement des ouvrages perdus ou détériorés : ils sont de préférence remplacés, sinon remboursés selon leur valeur d'achat initiale.

Tout usager s'engage à se conformer au présent règlement et à la charte d'utilisation des postes informatiques et Internet dans laquelle est stipulée : « *les mineurs de moins de 12 ans devront impérativement être accompagnés d'un adulte* ».

J'ai pris connaissance de ce règlement et je m'engage à le respecter

Nom _____

Prénom _____

Signature de l'abonné(e) ou du responsable légal pour les mineurs